



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°4/2022

En séance du 23 février 2022 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT (Présidente : Carole Bobillier)

Gastrovert	Le Conseil accepte de mettre à disposition des offices du tourisme de Champex-Lac et La Fouly, 10 cartes d'accès au système Gastrovert pour prêt aux locataires de résidences secondaires.
Valtex	L'entreprise Valtex a récolté 23'500 kg de textiles en 2021 sur le territoire communal.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & CONSTRUCTIONS (Président : Urbain Gaillard)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s) Divers	<ul style="list-style-type: none">▪ Sarrasin Yannick pour la réfection d'une toiture à Praz-de-Fort▪ De Chambrier Cyrille pour l'agrandissement d'un balcon et rénovation du bâtiment à Chamaille▪ Mischler Frédéric pour la construction d'une habitation familiale avec couvert à voiture à Praz-de-Fort
Demande de préavis	<ul style="list-style-type: none">▪ Voutaz Marc pour la construction d'une véranda à Orsières
Dossier traité par l'Etat du Valais	<ul style="list-style-type: none">▪ Formaz Anne et Ignace pour la transformation intérieure du chalet, isolation extérieure et réfection de la toiture à La Seiloz▪ Administration communale d'Orsières pour la transformation d'un appartement en bureau à Orsières▪ Société de tir Eclair pour la transformation et l'assainissement du stand de tir à 50 m à Somlaproz
Permis d'habiter	<ul style="list-style-type: none">▪ Pouget Jean-Jérôme, maison familiale à 2 logements à Orsières
Aide à la rénovation	<ul style="list-style-type: none">▪ Bayona-Ruiz Juliette pour la rénovation d'une habitation à Issert
Aménagement du territoire	Dans le cadre du processus d'homologation du nouveau Plan d'Aménagement des Zones (PAZ), le Conseil fixe une séance d'information publique le 27 avril à 19h30 à la salle polyvalente. Une communication détaillée sur cette séance sera publiée en temps utile.

3. RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES BOURGEOISIALES, SERVICE FORESTIER & AGRICULTURE (Président : Célestin Thétaz)

Réserve forestière du Val d'Arpette	Le Conseil approuve l'avant-projet de réserve forestière du Val d'Arpette qui sera présenté en assemblée bourgeoisiale.
Achat de parcelles communales	Le Conseil valide l'achat par la Bourgeoisie des parcelles communales n° 25166, 25160 et 25161 à proximité du hangar à copeaux.
Préposé communal à la Culture des champs	Suite à la démission de M. Florian Volluz, le conseil décide de mettre le poste au concours.



4. DIVERS

Transformation bâtiment Vernay	Le Conseil adjuge les travaux de béton armé à l'entreprise Charly Lovey SA pour un montant de Fr. 61'605.40 HT.
Fermeture de route	Le Conseil accepte sous conditions la fermeture de l'ancienne route de La Douay pour un essai de voiture de rallye le 19 mars prochain de 16h à 18h.
Barèmes de loyer pour les bénéficiaires de l'aide sociale	Le Conseil valide la mise à jour des barèmes de loyer en tenant compte de la réalité du marché immobilier, de la taille du ménage et de sa composition.
Boîte à livres	Le Conseil est informé de l'installation d'une boîte à livres sur la Place Centrale dans l'ancienne cabine téléphonique.
Passerelle sur la Reuse de l'Amône - accès cabane de l'A Neuve	Le Conseil valide le projet de passerelle amovible établi par le bureau Nivalp, soumis à l'enquête publique du 28 janvier 2022 au 28 février 2022.
Cœur d'Orsières - rénovation de la crypte	Dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la crypte, le Conseil décide les adjudications suivantes : <ul style="list-style-type: none">▪ échafaudages : Von Ro Cerdeira SA pour Fr. 5'931.35 HT▪ charpente : Robert Copt SA pour Fr. 41'507.30 HT▪ maçonnerie : Lovey Charly SA pour Fr. 107'327.84 HT▪ menuiserie : Gaillard Agencement SA pour Fr. 148'331.55 HT▪ carrelage : Deladoey Carrelage pour Fr. 6'959.29 HT
Itinéraires cycloportifs	Le Conseil valide le projet d'itinéraires Orsières-Val Ferret, Orsières-Champex-Lac et Sembrancher-Orsières via Chamaille.
Autorisation d'exploiter - Café Les Mésanges	Le Conseil accepte la demande d'autorisation d'exploiter le Café des Mésanges à Orsières par Mme Alexandra Cinquanta dès le 24 février 2022.

Séance levée à 19h45

Orsières, le 24 février 2022

L'Administration communale